



Assurance professionnelle à tarifs préférentiels pour les membres de l'UPSFB

En tant que membre de l'UPSFB en ordre de cotisation, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels pour votre assurance professionnelle

2 possibilités s'offrent à vous :

- **Une assurance groupe :** Il s'agit d'une assurance contractée au nom de l'union professionnelle pour bénéficier d'un tarif de groupe, à laquelle vous pouvez souscrire en tant que membre souscrivez
- **Une assurance individuelle :** il s'agit d'une assurance contractée à votre nom qui peut également faire partie d'un « pac » de couverture en fonction de vos besoins. En tant que membre, vous bénéficiez d'un tarif avantageux.

Dans les deux cas vous êtes tenues de rester membres de l'UPSFB pour garantir votre couverture.

Besoin de définir vos besoins ?

Un test a été conçu spécialement pour vous

<https://invest-conseil.be/questionnaire-sage-femme/>

Pour plus de facilité, envoyez vos documents via ce lien <https://invest-conseil.be/formulaire-denvoi-de-documents/>

1. L'assurance groupe

Il est possible de **souscrire** à cette assurance **chaque 1er jour du mois**, pour tout **changement** de code pendant l'année, des **frais administratifs** de 20 euros vous seront facturés

L'annulation, est possible par l'envoi d'un mail, 2 mois avant le 31 décembre.

PRIMES DE L'ASSURANCE RC PROFESSIONS MÉDICALES À PARTIR DU 01/01/2023

Contrat 7.B75.961 : Salariées en clinique –Prime annuelle

Cat. 1 = Sage-femme salariée = 75 €

Cat. 2 = Sage-femme salariée –chef = 85 €

Contrat 7.B75.749 :Indépendantes – Prime annuelle

Cat. 3 =Sage-femme sans accouchements = 105 €

Cat. 4 = Sage –femme avec accouchements = 1.110 €

Cat. 5 = Sage-femme Coordinatrice = 130 €

Cat 6 = Cat 3 + Extension INAMI = 230 €

Cat 7 = Cat 4 + Extension INAMI = 1.225€

Code 8 = Cat 5 + INAMI = 255€

Code 9 = Cat 4 + Paquet * = 770€

Code 10 = Cat 9 + INAMI = 895€

Code 11 = Extension INAMI = 120€

***PAQUET = ensemble de deux autres assurances dommages Baloise (incendie – voiture).**

Les sages –femmes qui effectuent des accouchements de manière indépendante :

- doivent respecter les prescriptions légales et “l’avis du conseil Fédéral des sages –femmes concernant les sages-femmes qui réalisent des accouchements sous leur propre responsabilité.”
- ont l’obligation d’assistance en cas d’accouchements par une sage-femme senior qui a une expérience en accouchements et cela pendant les 2 premières années de leur pratique.

CAPITAUX ASSURES

RC professionnelle Salariées Indépendantes

Dommages corporels 5.000.000 7.500.000

Autres dommages 500.000 500.000

Garantie totale/année 5.500.000 7.500.000

Protection Juridique

Recouvrement 40.000 IDEM

Défense en justice 40.000 IDEM

Insolvabilité des tiers 12.500 IDEM

Caution pénale à l'étranger 40.000 IDEM

Droit du travail individuel 6.250 IDEM

Traitement des plaintes 2.500 IDEM

INAMI (si souscrite) 10.000 IDEM

Franchises

RC professionnelle : pas de franchise



Protection Juridique: 250 €

Pour celles qui le désirent, il est possible de souscrire une assurance complémentaire couvrant les litiges avec l'INAMI.

Infos & renseignements :

- Pascal Vanden Dooren & Philippe Kestermans
- Tel : 067/22.20.37 - GSM : 0478/684600
- Mail : pascal@invest-conseils.be & philippe@invest-conseil.be
- Web : www.invest-conseil.be

2. L'assurance individuelle

Tarifs RC Professionnelle proposés par l'Association UPSFB

Tarif hors Protection Juridique Prime annuelle TTC	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4
STATUT	Tarif Compagnie	Tarif pour UPSFB	2 contrats souscrits	3 contrats souscrits
Indépendante 100%	1.088 €	924,58 €	815,80 €	761,41 €
Indépendante temps partiel	543,36 €	462,28 €	407,90 €	380,73 €

Tarif pour Sage-Femme pratiquant les accouchements à domicile et/ou en maison de naissance

Tarif avec PJ Intégrée Prime annuelle TTC	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4
STATUT	Tarif Compagnie	Tarif pour UPSFB	2 contrats souscrits	3 contrats souscrits
Indépendante 100%	1.126 €	962,83 €	854,05 €	799,66 €
indépendante temps partiel	582,10 €	500,53 €	446,14 €	418,98 €

Tarif pour Sage -Femme pratiquant les accouchements à domicile et/ou en maison de naissance

Vos avantages si vous souscrivez la RC Professionnelle par l'intermédiaire de votre association

1. Gratuité de votre RC Exploitation comprise dans votre RC Professionnelle.
2. Réduction 1 : RC Professionnelle si adhésion à l'association UPSFB. (Tarif 2).
Réduction 2 : RC Professionnelle + souscription RC Habitation ou top Bureau – Commerce (Tarif 3.)
Réduction 3 : RC Professionnelle + souscription RC Habitation + RC Auto ou H24 (Accident vie privée & vie Professionnelle). (Tarif 4).

Remise cash back

Nous vous octroyons une remise de 10% sur vos primes , si bonnes conditions statistiques- sinistre en 2025 sur l'ensemble de vos assurances liées à votre profession : Habitation /cabinet – Auto – H24 (accident vie privée et vie professionnelle

Protection Juridique étendue

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance protection Juridique étendue

Statut	Tarif (2025 TTC)	Tarif & Capitaux étendus (2025 TTC)
Sage - Femme	220 € /an	330 € / an
Débutant	110 € /an	220 € /an
Stagiaire	110 € /an	220 € / an
Assistant	110 € /an	220 € / an

Autres avantages liés à votre affiliation

- Nous vous offrons une réduction des frais sur l'ensemble des contrats d'épargne pension – épargne long terme – Plan INAMI – Plan PLCI – EIP (société).
- Concernant votre avantage pension INAMI (650,36 € /2025), nous nous chargeons de toutes les démarches administratives.

Infos & renseignements :

- Pascal Vanden Dooren & Philippe Kestermans
- Tel : 067/22.20.37 - GSM : 0478/684600
- Mail : pascal@invest-conseils.be & philippe@invest-conseil.be
- Web : www.invest-conseil.be